



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr



ECHANGE LINGUISTIQUE ET CULTUREL à Berg-Op-Zoom, HOLLANDE – Avril / mai 2019

Le Puy-en-Velay, le 22 novembre 2018

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, un échange est proposé aux 5^e bilingues. 29 élèves vont pouvoir partir pour découvrir un pays anglophone 2^e langue et vivre une semaine au quotidien avec un correspondant de leur âge.

Ce voyage sera l'aboutissement de recherches et de contacts par internet qui permettront aux élèves d'améliorer leurs connaissances de la culture hollandaise et de faire connaissance avec leurs futurs correspondants. Les élèves seront hébergés en binôme dans les familles.

- Dates du séjour :

- **en Hollande :** Du vendredi 5 avril (départ à 21h) au vendredi 12 avril 2019 (arrivée en début de matinée), soit 6 jours et 5 nuits en famille ;

- **au Puy-en-Velay :** Du dimanche 12 mai au vendredi 17 mai 2019, soit 5 jours et 5 nuits.

- **Le prix devrait être de 350€.** Il comprend les transports et déplacements pour les deux parties de l'échange ainsi que les visites réalisées par nos élèves en Hollande puis en France.

Pour l'obtention de certaines aides, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur mairie ou de leur comité d'entreprise.

- **Formalités :** Il est obligatoire d'être muni :

- d'une CARTE D'IDENTITE FRANCAISE ou d'un PASSEPORT (passeport obligatoire pour les élèves de nationalité étrangère).

- d'une carte européenne d'assurance maladie à commander par Internet via ameli.fr (créer au préalable un compte, puis aller sur votre compte *ameli* dans la rubrique « Mes demandes »).

- **Assurances :** Le prix du voyage inclut l'assurance assistance-rapatriement.

Pour faciliter l'organisation de cet échange, la demande d'inscription ci-jointe doit être retournée au professeur principal **le lundi 3 décembre** accompagnée d'un premier versement d'un montant de **120€**. Le 2^{ème} acompte aura lieu au mois de janvier, et le solde du séjour en mars 2019.

Une réunion d'information aura lieu en Permanence 2 (Bâtiment du Self-Ange Gardien) le jeudi 6 décembre.

Nous nous permettons de rappeler que la mauvaise conduite d'un élève au sein de notre établissement peut entraîner des sanctions qui le priveraient de voyage.

L'équipe pédagogique

-COUPON A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE LUNDI 3 DECEMBRE

Mme / M., parents de, fille /garçon, en classe de

INSCRIVONS NOTRE ENFANT A L'ECHANGE AVEC LA HOLLANDE

NOUS Versons UN ACOMPTE DE 120€* - EN ESPECES (1) / - PAR CHEQUE à l'ordre du Collège St Régis - St Michel

***Le 1^{er} acompte est non remboursable en cas de désistement (sauf cas de force majeure).**

N° DE CARTE JEUNE (habitants du Puy) :

(1) : rayer la mention inutile.

A LE

SIGNATURE DES PARENTS :